

### *Les crédits*

Je voudrais simplement comparer ce qui se produit ici. Par exemple, dans le secteur laitier, nous contrôlons la production par un processus de planification, pour les marchés tant de lait de transformation que de lait de consommation, qui a fait merveille. Par comparaison, quatre ou cinq États américains sont actuellement affligés de graves pénuries de lait. La Georgie, un gros producteur, ne satisfait qu'à la moitié de ses besoins. Les approvisionnements en Alabama et au Tennessee sont insuffisants. Toute la côte est américaine souffre de pénuries. Même l'État de New York, l'un des principaux producteurs des États-Unis, manque de lait en ce moment. Jusqu'à l'État du Michigan qui en manque au nord et à l'est de Lansing. Le prix commence à peine à être profitable pour le producteur, et pour en arriver là il a fallu que chaque mois environ 1 p. 100 des producteurs américains décident d'abandonner.

Il est révoltant que ces pénuries surviennent aux États-Unis. Le consommateur va chercher son lait tous les jours. Pour avoir du lait en fin de semaine, il faut l'acheter avant 15 heures le samedi ou le dimanche à cause de la situation.

C'est un aperçu de ce que nous prépare le gouvernement. Il nous mène vers un système d'offre et de demande, et de pénuries. Je déteste l'orientation qu'il prend et qui livrera le Canada aux caprices de l'offre et de la demande qu'il ne contrôle plus, pour laisser l'initiative entre les mains d'entreprises.

Je termine en suppliant le gouvernement de prendre le temps de réfléchir à ce qu'il inflige aux agriculteurs, au crédit que leur offre la Société du crédit agricole et aux misères auxquelles il condamne notre population.

Il y a dans ma circonscription un homme qui est gravement handicapé. Depuis trois mois, il ne sait plus à quel saint se vouer, et rien n'a été fait pour l'aider à résoudre son problème. La Loi sur le crédit agricole stipule que la société peut faire des compromis, modifier des hypothèques et prendre toutes les mesures que peut se permettre son établissement de crédit. Pourtant, rien de tout cela n'a été fait dans le cas de cette famille.

Je demande au gouvernement de faire preuve de compassion, non seulement pour les producteurs du Canada qui sont aux prises avec de telles difficultés, mais aussi

pour ceux qui sont abandonnés aux caprices du marché et qui dépérissent peu à peu.

Pour terminer, je veux simplement demander au gouvernement de prendre un temps d'arrêt pour voir où il s'en va et pour se rendre compte à quel point il s'est fait avoir par les États-Unis dans l'Accord de libre-échange et les guerres de subventions qui prennent actuellement de plus en plus d'ampleur. Je voudrais faire remarquer au gouvernement que le comité des crédits des États-Unis a, pour la deuxième année, fixé une limite de 770 millions de dollars pour le financement des programmes de subventions aux exportations.

Le gouvernement doit prendre des mesures, il doit s'affirmer et ne plus se laisser bousculer.

**M. Vanclief:** Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations et poser une question au député de Lambton—Middlesex. Le gouvernement se vante d'avoir obtenu, dans le cadre de la disposition des cinq jours de l'Accord de libre-échange, des conditions très favorables concernant les droits de douane temporaires sur les fruits et légumes frais.

Ayant moi-même produit de grandes quantités de fruits et de légumes, je peux dire à la Chambre qu'en réalité, si les prix se maintiennent en deçà d'un certain niveau pendant cinq jours consécutifs, il est déjà trop tard. En d'autres termes, si cela se produit pendant deux ou trois jours, alors quelqu'un peut dire que les prix sont acceptables le quatrième jour et que le cycle de cinq jours est rompu.

Examinons, par exemple, la production des fraises au Canada, dont la saison dure à peine trois semaines et demie à quatre semaines. Ne sera-t-il pas trop tard s'il nous faut prouver que les prix à l'importation ont été trop bas pendant cinq jours consécutifs? Une fois la preuve faite, il y a toutes les mesures administratives à prendre et, pendant ce temps, le produit continue à arriver de l'étranger. Je voudrais demander au député si, à son avis, cette disposition des cinq jours a la moindre chance de succès.

Par ailleurs, toujours dans le domaine des fruits et légumes, on entend souvent parler d'harmonisation, dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Qu'est-ce que le député de Lambton—Middlesex croit qu'il se passera au fil des ans, à mesure que nous harmoniserons avec les États-Unis nos catégories de produits, notre réglementation et nos normes sur les résidus? Continuerons-nous à avoir les normes de sécurité alimentaire dont nous sommes si fiers à l'heure actuelle?